

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : 18/11/2014	Compte-rendu			Rédacteur : Stéphane E	teur : ane ESTIER	
Visa du Président :		Visa du Secrétaire Général :				
Conseil d'administr	ation	Présents	Conseil d'administra	tion	Excusés	
Stéphane ESTIER		X	Joël BRECHAIRE		X	
Gaby BERGOT		Х	Yvon ROPERT		Х	
Catherine LEFEUVRE		Х	J.F. COGNEZ		Х	
Michel FOUBERT		Х	Nelly ESTIER		Х	
David RONDEAU		Х	E. FEIGE		Х	
Frédéric GUIMARD		Х	JC ROLANT		Х	
			H. LEFEVRE		Х	
			Anne Claire GAILLOT		Х	
			Grégory QUETIER		Х	
			E. SARRAZIN		Х	

Invités		Excusés	
E. GALESNE	X	Eric CHAUMONT	X

Début réunion : 20h00

Approbation du dernier PV

A-t-il été reçu par internet par tous ?

Le P.V. de la réunion de C.A. du 24 juin 2014 est approuvé à l'unanimité Il est mis en ligne sur le site du Codep par Gaby

Bilan financier

Catherine remercie Valérie pour le travail sur la compta. Présentation des comptes

Les dernières nouvelles

* CIBPL

Handisport

1500 euros octroyé en 2013, 1047 euros utilisés. Erreur de ventilation facture MF2 Il reste donc 1500 Euros.

Alix indique que la DRJS a donné son accord pour un report sur la saison 2013-2014

CLE

Le projet de Quimper a été retenu par le CIBPL

Vu le coût de fonctionnement, le CIBPL se désengage de l'aide aux sportifs de haut niveau de la région pour le déplacement au Pôle France. Sur 2014 - 2015, l'aide est divisée de moitié et disparaît en 2015 – 2016.

Loren BARON n'est pas encore sur liste de haut niveau. Elle aurait besoin d'un soutien pour la saison 2014/2015.

Nous verrons lors du prochain budget.

❖ Valérie

Son contrat de travail va être modifié.

A partir du 5 janvier 2015, ses jours de présence seront le mardi matin et jeudi matin et après midi.

Carrière de Fougères

Les travaux ne sont toujours pas commencés, les appels d'offre ne sont pas lancés.

Le ponton des apnéistes mis en place sur la zone des 60 mètres. Yvon demande l'accord du CA. Michel Foubert rappelle les dangers de cette zone.

Lors du prochain CA, le responsable apnée nous présentera les techniques sécurité qui sont mises en place.

La rémunération du gardien est de 17 euros chargés.

Les nouvelles conventions clubs du 35 et extérieurs ainsi que le règlement intérieur ont été mis à jour par Yvon. Les modifications sont approuvées par l'ensemble des présents. Elles sont en annexe du PV.

Calendrier CODEP

L'assemblée générale du Codep est fixée au 23 janvier 2015

Pour l'assemblée générale, Catherine demande à avoir un prévisionnel ou les projets des commissions avant le 15 décembre.

Pour les Présidents de commission : Pour réaliser le PV de l'assemblée générale serait-il possible d'obtenir un bilan d'activité (word ou similaire).

Prochaine réunion de CA Mercredi 25 février 2015

Fin de la réunion : 22h30

Le Président du CD FFESSM 35 Stéphane ESTIER La Secrétaire du CD FFESSM 35 Anne Claire GAILLOT